

Objet : Bilan mouvement des personnels du 1^{er} degré pour le département de la Somme à la rentrée 2022

I. Mouvement PoP

Lors de la 1^{ère} campagne POP organisée par le Ministère, d'octobre 2021 à janvier 2022, notre département a présenté 1 poste, la direction de l'école Centre de Péronne, seul poste à avoir été retenu.

Au total, 7 candidatures nous sont parvenues. Le poste a été pourvu par une enseignante du département de l'Aisne.

Les candidatures des 5 PE de la Somme n'ont pas été retenues par les autres départements.

Le solde entre les entrées et les sorties de notre département, au terme du mouvement POP, était donc de +1.

II. Mouvement interdépartemental

1) Permutations informatisées

Lors de cette campagne, 47 enseignants se sont inscrits sur l'application dévolue à cet effet. 38 candidatures ont finalement été traitées.

12 enseignants sont entrés dans la Somme, 20 en sont sortis. Le solde de cette campagne s'élève donc à -8.

2) Mouvement complémentaire des Exeat-Ineat

Nous avons reçu 6 demandes d'Exeat, les 6 ont été accordées.

Sur les 119 demandes d'Ineat, 17 demandes ont été acceptées.

Comme le veut la campagne, nos accords sont conditionnés aux accords d'Exeat et d'Ineat des autres départements. Au terme des opérations d'Exeat-Ineat :

- Sur nos 6 accords d'Exeat, toutes les demandes d'Ineat ont été accordées, et quittent notre département à la rentrée ;
- Sur 17 Ineat accordés, 17 enseignants intègrent notre département.

Le solde des entrées et sorties pour la Somme, pour la campagne d'Exeat-Ineat, est donc de + 11.

Au final, les opérations de mouvement interdépartemental ont engendré, pour les entrées et sorties du département, un solde de + 3.

III. Mouvement intradépartemental

1) Candidats au mouvement

Pour le mouvement 2022, 741 enseignants ont présenté leur candidature.

388 d'entre eux étaient des participants obligatoires soit 52.4%.

On constate une légère baisse au niveau de la participation depuis 3 ans mais assez peu significative pour le département.

Les résultats du mouvement ont été communiqués le mardi 31 mai 2022.

Au terme des opérations du mouvement, 452 enseignants ont été mutés, soit 61% des candidats.

Dans le département, 75,5% des participants obligatoires ont été mutés. Ce pourcentage élevé peut s'expliquer en partie par l'ouverture de 24 postes de titulaires de secteur (93 en 2021 contre 117 en 2022) selon l'incitation du ministère.

Le département a ainsi proposé un nombre conséquent de postes vacants à savoir 332 postes pour 388 participants obligatoires dont un différentiel de 56 postes.

Les participants obligatoires pour le mouvement 2023 sont estimés à environ 285 enseignants contre 388 au mouvement 2022. Nous allons, de nouveau, ouvrir des postes de titulaires de secteur dans les circonscriptions où il y a encore des besoins mais dans une moindre mesure par rapport au mouvement 2022. Le nombre de postes vacants dépendra du nombre de départs à la retraite, des départs dans le cadre des permutations nationales et du nombre de stagiaires à temps plein.

On peut constater que seul 45% des participants non obligatoires ont été mutés, ce qui peut paraître faible mais on constate que de nombreux enseignants visent un poste bien précis et qu'avec le point supplémentaire (ancienneté de la demande) cela augmente le nombre de participants non obligatoires qu'avec un seul vœu saisi.

Le tableau ci-dessous présente les résultats de la phase principale du mouvement :

2022	Nombre	%	Dont mutés	%	Dont non mutés	%
Participants obligatoires	388	52.4%	293	75.5%	95	24.5%
Participants non obligatoires	353	47.6%	159	45%	194	55%
Total	741	100%	452	61%	289	39%

2) Vœux formulés

Les PE du département pouvaient formuler jusqu'à 40 vœux. Les participants obligatoires étaient contraints d'ajouter, au sein de leur liste de vœux, deux vœux groupe dit « à mobilité obligatoire » (vœu MOB).

26 enseignants n'ont pas respecté les directives, la DPE a saisi d'office un vœu MOB en ASH dans une zone déficitaire en dernier vœu. Deux enseignants ont été mutés sur ce vœu.

En tout, 10935 vœux ont été inscrits (vœux précis + vœux groupes) pour les 741 participants.

L'étude des vœux des 452 PE mutés au terme de la phase principale indique que 71.5% d'entre eux ont obtenu l'un de leurs cinq premiers choix et 79% l'un de leurs 10 premiers choix.

On notera que seul 11 enseignants ont obtenu une mutation « hors vœux ». Trois d'entre eux ont obtenu une révision d'affectation un recours gracieux pour raisons de santé pour les 3.

Le tableau ci-dessous présente le rang du vœu satisfait pour les 452 mutés au mouvement.

	Nombre de candidats satisfaits	En %	
vœux rang 1 satisfaits	223	49%	
vœux rang 2 satisfaits	48	11%	
vœux rang 3 satisfaits	26	7%	
vœux rang 4 satisfaits	12	4%	
vœux rang 5 satisfaits	14	3%	
vœux rang 6-10 satisfaits	34	9%	
vœux rang 11-15 satisfaits	21	7%	
vœux rang 16-20 satisfaits	19	5%	
vœux rang 21-25 satisfaits	11	3%	
vœux rang 26-30 satisfaits	7	3%	
vœux rang 31-35 satisfaits	9	2%	
vœux rang 36-40 satisfaits	17	2%	
Total	441	100%	
Hors vœux	11	2%	

3) Au terme de la phase principale

3.1. Mise en place d'une phase d'ajustement

La phase d'ajustement se décompose en deux étapes :

- Appel à candidature pour les postes à profil restés vacants après la phase informatique
- Affectation des 117 TRS
- Affectation des enseignants sans poste.

Lors de la phase d'ajustement qui s'étale de début fin à fin août, nous avons affecté 280 enseignants. Ce chiffre se décompose de la façon suivante :

- 95 participants obligatoires sans poste au terme de la phase principale ;
- 117 TRS ;
- 48 postes vacants (exéat – disponibilité tardive – jeu des chaises musicales avec les postes à profil – direction d'école – les congés parentaux – CLD...);
- 20 postes à profil attribués début juillet à fin août, après passage des candidats devant les commissions afférentes.

3.2. Recours

Au terme de la phase principale, nous avons reçu 8 recours gracieux et 1 recours CAPD (qui a été refusé).

La plupart des recours émanait de participants à mobilité obligatoire qui avaient été affectés sur leurs vœux MOB. Des enseignants sans poste nous ont également sollicité, afin d'obtenir un poste près de leur domicile ou dans un établissement précis.

Une attention particulière est apportée aux situations des enseignants affectés d'office notamment pas de T1 en ASH dans la mesure du possible.

IV. Autres informations

4.1. Recrutement de CTEN

A la rentrée, nous avons renouvelé le contrat de 4 contractuels dans le département. Un recrutement supplémentaire a été fait à savoir une lauréate du CRPE en report de scolarité faute de M2.

4.2. Enseignants stagiaires

Nous avons 79 PES à cette rentrée dans le département. 34 d'entre eux exercent à 50% ; les 45 restants sont affectés à 100%.